

## Sujet de l'intervention

### Renseignements

Commune

Date

Maire :

Téléphone : 03 44

### Référent(s) CAUE

Carole Dauphin **Architecte**  
carole.dauphin@caue60.com

Samy Chevalier **Urbaniste**  
samy.chevalier@caue60.com

Martin Sirot **Paysagiste conseil**  
martin.sirot@caue60.com



## Propos généraux

Lam, eosam ut est, ellanda pratus.

Pelique doles quod etus autem que ent repre, inverum dioribearum adi aut landa sequat voluptas dolupta sum veria cus renem explict otatest eatestem autem volorporro te conse earciam andion rerchil laboris a inverorem nemped ut ad quo oditis explandant pratatis veriae nobitam qui quiant et experfe ribusda ndaeper epellictur, quoditassin pellace rspideniate sequunt preriscid maximilitam quo volupti nones dolorer chillor porepra volesti



La commune a sollicité les conseils du CAUE suite à la construction de nouveaux logements en entrée de ville, le long de la RD62 (place de la République). Le projet a donné lieu à une réfection de la chaussée et notamment de l'intersection, aménagée en carrefour giratoire. La commune souhaite faire de ce rond-point un socle pour une sculpture. La commune envisage le travail d'une ou d'un artiste qui reposerait sur une concertation avec les habitants de la commune.

Ce projet doit s'inscrire dans une réflexion globale des espaces public et une intégration paysagère de cet ensemble logement - place - voirie.



## Piste de travail

Le CAUE assiste la maîtrise d'ouvrage dans sa réflexion. Son rôle se situe toujours en amont des études opérationnelles. Le CAUE ne peut en aucun cas assurer la maîtrise d'œuvre. Les conseils suivants définissent une méthode de travail. Il appartient au maire de décider des démarches à poursuivre.

### Missions pouvant être menées par le CAUE :

□ **Gratuitement**, le CAUE peut donner des éléments généraux de réflexion sur le site en donnant notamment des références et participer au COPIL. Cela inclut la participation au COPIL du 13 juin et la présentation de quelques pistes de réflexion sur l'intégration d'une œuvre sur ce site mais aussi sur un questionnement de ce projet

□ **En établissant une convention dont le nombre d'intervention, la durée et le coût seront à déterminer :**

Le CAUE peut sensibiliser les différents publics (scolaires, habitants, élus) de la commune à la lecture du paysage urbain de Monchy-St-Eloi, à une découverte des caractéristiques architecturales de la commune. Ces interventions pourront prendre la forme de présentations dans les classes ou de réunion publique et surtout de balade urbaine.

### Missions n'entrant pas dans le champ de compétence du CAUE :

Le CAUE de l'OISE n'a pas pour vocation de se substituer au bureau d'études. Aussi le dossier qu'il sera amené à proposer se veut plus un document de sensibilisation et de réflexions pour enrichir les discussions des élus avec leur bureau d'études ou maître d'œuvre.